

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 130 (1985)  
**Heft:** 4

**Vorwort:** En avant toute!  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## En avant toute!

Saisissant la perche qui leur a été aimablement tendue le mois passé, les «publicistes militaristes» (*sic*) partent donc à l'assaut de l'initiative «pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix».

Mais à tout seigneur, tout honneur. Avant d'évoquer ce que R. de D. appelle une «inutile bêtise», il convient de saluer la fermeté des autorités communales de La Brévine qui, responsables d'une communauté villageoise consciente et attachée à notre défense et récusant la plus que douteuse allusion des initiants à la Sibérie, ont refusé de mettre un local public à la disposition de l'équipe chargée de lancer l'opération. On adressera un même coup de chapeau au tenancier étranger de l'établissement public du village qui s'est justement senti tenu au devoir de réserve.

C'est donc au QG soleurois des organisations progressistes de Suisse que le pétard aura été allumé.

Dans sa chronique déjà évoquée, R. de D. pense que l'initiative «crèverait déjà son plafond avec les 100 000 signatures nécessaires». Puisse-t-il avoir cette fois raison!

Car il y a, en fait, deux phases: le succès dans la première éviterait de s'engager dans la seconde. En d'autres termes, le premier objectif serait d'empêcher l'initiative de recueillir les cent mille appuis nécessaires d'ici à septembre 1986. A partir de là, débats parlementaires et vote populaire deviennent inutiles. Que voilà de belles économies dont le montant pourrait être affecté à l'écologie ou au tiers monde!

En vue de cet objectif, il faut garder deux éléments à l'esprit:

D'abord un chiffre, celui de 771 000 votants qui se sont prononcés en faveur d'un service civil basé sur la «preuve par l'acte». C'est à l'évidence le principal réservoir de signataires potentiels du GPSA. Certes, tous ne «marcheront» pas. Il est probable qu'un bon 50% d'entre eux sont des naïfs ou des sensibles qui sont heureux d'être défendus... par les autres. Mais dans ces trois quarts de million d'électeurs se trouve sans nul doute un noyau dur.

Second élément, l'argument fallacieux des initiants qui prétendent, par le truchement de leur action, induire un débat de fond sur l'armée. Accepter cet argument, c'est accepter d'entrer dans un jeu dont les dés sont doublement pipés: il existe quantité d'autres moyens d'instaurer un débat de fond dans ce pays, et ce débat a déjà eu lieu par deux fois ces dernières années. Il n'est que de se rappeler où conduisaient les réflexions à l'époque de l'initiative de Münchenstein ou de celle sur le service civil basé sur la preuve par l'acte: tout a ramené à l'existence et à la justification de l'armée.

Le débat a bel et bien eu lieu. Le peuple s'est prononcé par deux fois sans équivoque. L'initiative du GPSA ne témoigne que d'un mépris de la démocratie et d'aspirations sentimentalo-démagogiques.

RMS